

# Lyon 1er. Le camp de mineurs non accompagnés du jardin des Chartreux menacé de démantèlement

La rédaction - 25 avril 2025, mis à jour le 28 avril 2025



**Menacés d'expulsion au 18 mai, les 250 mineurs non accompagnés qui ont installé un camp de fortune dans le jardin des Chartreux (Lyon 1er) appellent les autorités à l'aide.**



© Violette Bisacchi

**D**epuis le début de l'année, près de 250 mineurs non accompagnés en recours ont installé leur tente dans le jardin des Chartreux, dans les pentes de la Croix-Rousse, dans l'attente d'une audience devant la justice pour faire reconnaître leur minorité et bénéficier de l'accompagnement de l'Aide sociale à l'enfance. Or la Préfecture du Rhône leur a donné jusqu'au 18 mai pour quitter les lieux, au grand dam du collectif de bénévoles, qui appelle à l'aide la Ville et la Métropole de Lyon afin d'obtenir un accompagnement éducatif et un toit pour ces jeunes hommes.

## « Nous ne sommes pas dangereux, nous sommes en danger »

« On n'est pas là parce qu'on le veut mais parce qu'on ne peut pas aller ailleurs, c'est difficile. Nous ne sommes pas dangereux, nous sommes en danger alors que selon la loi, nous devons être à l'abri pendant cette phase de recours. On n'est pas accompagné », explique l'un d'eux, porte-parole du camp.



En attendant cette reconnaissance administrative, les jeunes doivent survivre dans des conditions difficiles. Autour de vêtements sur le grillage et de palettes pour ne pas dormir à même le sol, ces jeunes sont accompagnés par des bénévoles et Médecins du Monde pour tenter de rendre leur quotidien un peu plus vivable. *« Ils vivent dans de graves risques sanitaires et psychiques. Beaucoup souffrent de stress post-traumatique, de troubles anxieux ou de dépressions à cause des violences dans leurs pays d'origine et de leurs conditions actuelles »*, détaille un médecin.

## **Un accompagnement digne**

Ces bénévoles ont lancé plusieurs appels à l'aide pour sortir ces jeunes de cette situation et manifesteront à nouveau le 30 avril devant les grilles de la Préfecture, qui menace de faire intervenir les forces de l'ordre afin de démanteler le camp de fortune. Mais cette expulsion ne réglerait en rien le problème actuel selon le porte-parole : *« On est d'accord pour partir, on écoute, mais on va aller où ? Ils veulent qu'on quitte le parc mais ne proposent pas de solution pour nous loger. Ce n'est pas nous et les bénévoles qui devons trouver mais les autorités »*, reprend l'un des jeunes.

Une lettre ouverte sera prochainement envoyée au président de la Métropole Bruno Bernard (Les Écologistes) afin de réclamer une mise à l'abri jusqu'à la décision du juge pour enfants, mais aussi un tarif réduit dans les TCL. Les transports en commun sont en effet, d'après eux, essentiels pour se nourrir, se laver ou se rendre à l'aide aux devoirs du Secours Populaire. En attendant, l'heure tourne.

**Violette Bisacchi**